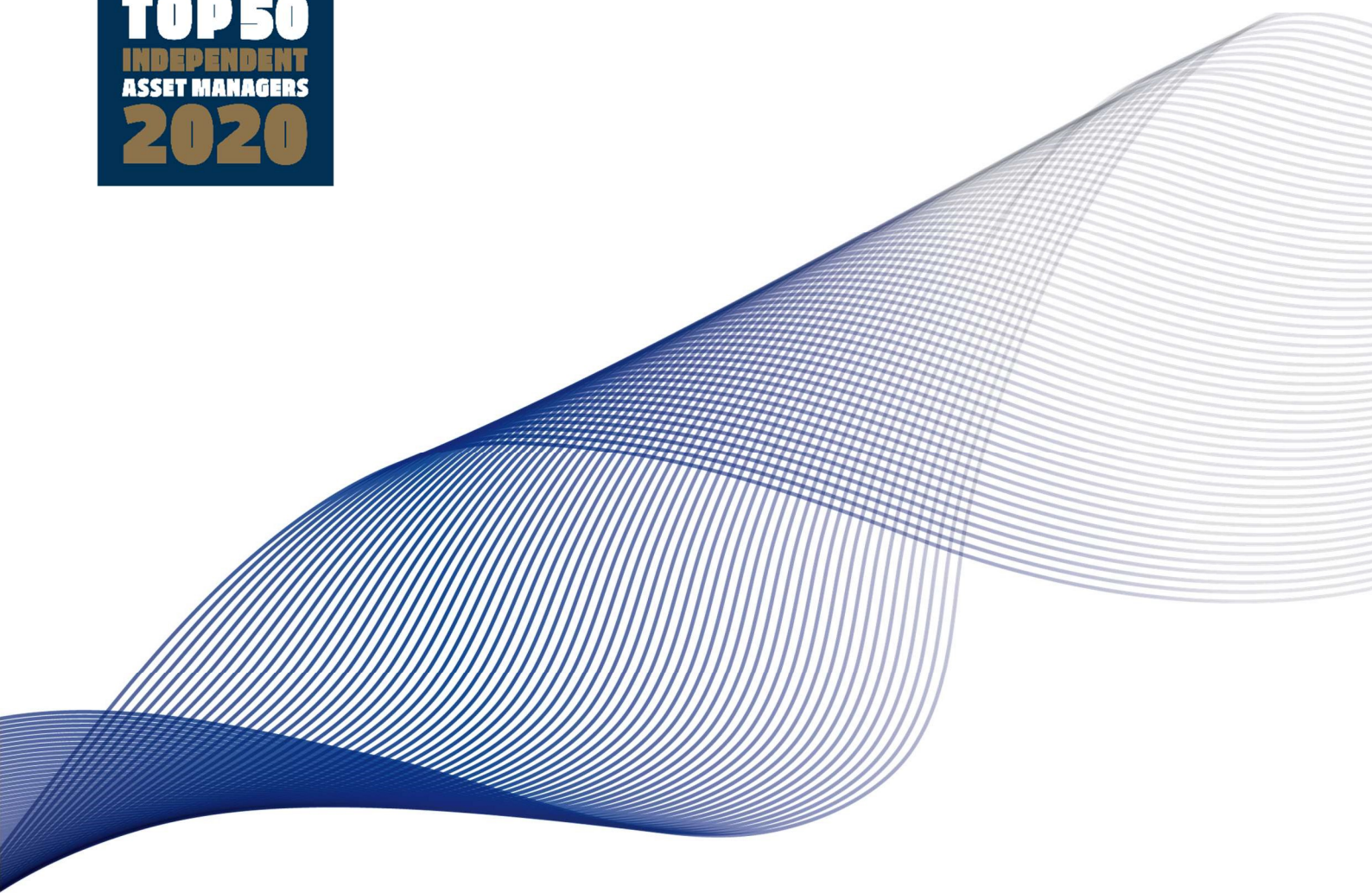




MARKET INSIGHT

OCTOBRE 2020





Retour des secousses sur les marchés à l'approche des élections américaines.

Le mois dernier, nous disions que nous avions fait le plus facile sur les marchés actions, après le fort rebond de ces derniers depuis mars 2020.

A ce constat, nous associons une volonté de rester prudents sur les bourses et, afin de mettre nos actes en accord avec nos paroles, nous vous parlons de l'introduction de protections supplémentaires dans nos allocations (put spread warrant) à la fin du mois d'août.

Les développements des dernières semaines, marquées par une consolidation des marchés actions et un retour associé de la volatilité, nous ont plutôt donné raison. Certes, nos allocations n'ont pas échappé aux effets négatifs de la baisse des cours ; cependant, nous avons limité les pertes grâce à notre politique de placement défensive.

effet, il est tout à fait logique que la reprise de l'activité, qui a été forte depuis la fin du printemps, connaisse une modération de son rythme. De là à craindre un retour à une croissance négative, il y a un pas qu'il est difficile de franchir au regard des statistiques économiques publiées, les indicateurs avancés en particulier.

Nous ne remettons pas en cause notre scénario d'une reprise durable de la conjoncture internationale, qui devrait supporter une progression complémentaire des actions à moyen terme; ce contexte général restera soutenu par des politiques macroéconomiques très accommodantes, si l'on écoute attentivement les grands argentiers et les hommes politiques au pouvoir !

« Nous ne remettons pas en cause notre scénario d'une reprise durable de la conjoncture internationale. »

FRANÇOIS SAVARY, CHIEF INVESTMENT OFFICER, PRIME PARTNERS

Face à des actifs boursiers relativement onéreux, à des conditions de marché marquées par un surachat important et au regard d'un excès d'optimisme des investisseurs, les facteurs prétextes pour justifier le repli de quasi dix pourcents de l'indice phare américain (S&P500) ne manquent pas.

Qu'il s'agisse des doutes sur la pérennité de la reprise économique mondiale, de la résurgence des infections liées à la covid-19 en Europe en particulier, de l'absence de mesures fiscales complémentaires aux Etats-Unis ou de l'approche de l'élection présidentielle américaine, les excuses ne manquent pas pour expliquer ce qui nous apparaît comme une saine consolidation des marchés.

Parmi toutes ces explications, la question des élections US et les interrogations liées à la covid-19 sont celles qui emportent nos faveurs. A contrario, nous sommes dubitatifs sur les justifications économiques au mouvement de consolidation des bourses. En

Dans un environnement où nous ne pensons pas que les conditions fondamentales aient changé, la consolidation boursière ne pouvait pas nous laisser indifférents. D'autant plus, qu'au cours des derniers mois, nous avons fait mention, à plusieurs reprises, de notre volonté de saisir des opportunités - lorsqu'elles apparaîtraient - pour renforcer notre exposition en actions.

Nous avons donc agi dans ce sens à la fin du mois de septembre, alors que les actions US flirtaient avec le niveau des 3200 sur le S&P 500. Ainsi nous avons réduit une partie des protections sur les actions, pour les profils de gestion plus agressifs en particulier.

Pourquoi ne pas avoir tout simplement retiré l'ensemble des protections ?

D'abord parce que nous refusons toujours de tomber dans un optimisme béat au regard des nombreuses incertitudes et du fait de la

situation « exceptionnelle » à laquelle nous sommes confrontés.





Ensuite, il est plus aisé d'observer une consolidation que d'en prévoir la durée et l'extension !

Dès lors, nous préférons agir par touches successives dans le cadre de la feuille de route que nous nous sommes fixée depuis plusieurs mois. En d'autres termes, nous préférons une approche courageuse à des mouvements téméraires dans l'environnement actuel.

Vous aurez compris que notre volonté de renforcer la part des actions dans nos portefeuilles, tout en assurant une gestion des risques aussi rigoureuse que possible, est au cœur de notre réflexion.

A cet égard, nous pensons que le retour de l'état dans son rôle d'acteur/stratège économique et la mise en œuvre du « Green deal » constitue un thème d'investissement intéressant.

Cette thématique est particulièrement d'actualité en Europe, après l'adoption du plan de relance communautaire, qui fera une large part à l'économie verte. Nous avons travaillé sur ce dossier qui devrait faire son apparition dans nos portefeuilles très prochainement. En outre, son introduction nous permettra de remettre un pied dans la « vieille économie », qui ne pourra pas rester à l'écart de la hausse des marchés, dans le sillage de la confirmation d'une reprise pérenne de l'activité. Enfin, cet investissement complètera nos placements sur des thèmes liés : l'économie circulaire et l'infrastructure US.

Sur le front des déceptions de septembre, nous devons parler de l'or, un actif que nous recommandons depuis de nombreux trimestres.

Certes, nous n'avons pas à nous plaindre de la détention de positions importantes en métal jaune depuis le début de l'année. En revanche, le repli des cours de ce dernier depuis quelques semaines a pris une ampleur plus marquée qu'attendu.

Toutefois, nous ne remettons pas en cause notre intérêt pour l'or dans les conditions actuelles et dans une optique à 12-18 mois. Nous continuons à penser que le métal jaune sera en mesure de franchir la barrière des USD 2100 dans le laps de temps susmentionné. Nous avons donc profité de sa récente faiblesse pour renforcer l'or dans certains de nos profils de gestion.

Sur le front monétaire, la devise américaine s'est revalorisée au cours des dernières semaines, consolidant ainsi les pertes importantes subies au cours des mois précédents.

Les conditions d'une dépréciation de la devise de l'Oncle Sam à moyen terme nous semblent réunies, quel que soit le locataire de la Maison Blanche le 20 janvier 2021.

Nous recommandons de réduire l'exposition en dollars dans les comptes. Notre objectif d'un franchissement de la barrière des 1.20 contre Euro reste d'actualité pour les 6 à 12 prochains mois. Bien plus, nous restons sur l'idée que la zone des 1.25 contre l'Euro devrait être testée en 2021.

En conclusion, le mois de septembre nous aura une nouvelle fois conduit à « remettre notre ouvrage sur le métier » en matière de politique de placement.

Au regard des faits et de l'analyse que nous en faisons, nous avons considéré que les développements économiques et financiers ne justifiaient pas de remettre en cause notre appréciation globale de la situation.

Dès lors, face à une consolidation que nous attendions, nous avons saisi des opportunités pour réduire le biais défensif de nos allocations.

Ce mouvement n'est pas de nature à vous surprendre, puisque nous avons annoncé notre volonté de saisir des opportunités. De même, le fait que nous ayons décidé de procéder par touches confirme deux aspects importants de nos messages mensuels : notre volonté de poursuivre une gestion rigoureuse des risques d'une part et le fait que les incertitudes globales ne justifient pas de tomber dans un optimisme béat de l'autre.

Enfin, à l'image de nos convictions réaffirmées sur le dollar et l'or, notre volonté de ne pas tomber dans une témérité excessive ne nous empêche de vous relayer des recommandations claires, afin de vous convaincre que nous sommes loin de nous montrer timorés.

Genève, le 29 septembre 2020



Prime Partners SA
Rue des Alpes 15
P.O. Box 1987
1211 Geneva 1

www.prime-partners.com

CONTACTS

François Savary

Chief Investment Officer

Jérôme Schupp

Analyste Actions

Julien Serbit

Portfolio Manager

T. 41 22 595 09 97
fsavary@prime-partners.com
jserbit@prime-partners.com

INFORMATION IMPORTANTE

Ce contenu n'est fourni par Prime Partners SA ou / et l'une de ses entités (ci-après "PP") qu'à titre indicatif, n'est destiné qu'à une utilisation interne et ne saurait en aucun cas constituer une offre, un conseil ou une recommandation d'acheter ou de vendre une valeur mobilière ou d'effectuer une quelconque transaction, ni par ailleurs un conseil d'une autre nature, particulièrement à l'attention d'un destinataire n'étant pas un investisseur qualifié, accrédité, éligible ou / et professionnel. Il est destiné à une utilisation exclusive par son destinataire et ne saurait, pour une quelconque autre raison, être transféré, imprimé, téléchargé, utilisé ou reproduit. PP accorde la plus grande attention à la préparation et à l'actualisation des informations de ce contenu, obtenues de sources considérées comme fiables, mais sans en garantir toutefois la pertinence, l'exactitude, l'exhaustivité. C'est pourquoi PP, ainsi que ses administrateurs, directeurs, employés, agents et actionnaires, n'assument aucune responsabilité pour les pertes et dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation des informations de ce contenu. Ce contenu est prévu exclusivement pour un destinataire comprenant et assumant tous les risques implicites et explicites en découlant. Toutes les décisions prises par le destinataire en matière d'investissement relèvent de sa seule responsabilité et s'appuient exclusivement sur sa propre évaluation indépendante (et de celle de ses conseillers professionnels) de sa situation financière, de ses objectifs de placement, des risques spécifiques, des critères d'éligibilité, des conséquences juridiques, fiscales, comptables, ainsi que sur sa propre interprétation des informations. PP n'assume aucune responsabilité quant à l'adéquation ou l'inadéquation des informations, opinions, valeurs mobilières, produits mentionnés dans ce contenu. Les performances passées d'une valeur mobilière ne garantissent pas les performances futures. Le contenu a été préparé par un département de PP qui n'est pas une unité organisationnelle responsable de l'analyse financière. PP est soumise à des exigences réglementaires et prudentielles distinctes et certaines valeurs mobilières et produits d'investissement ne peuvent pas être offerts dans toutes les juridictions ou à tous types de destinataires. Le destinataire doit donc se conformer aux réglementations locales. Il n'y a aucune intention de la part de PP d'offrir des valeurs mobilières ou des produits d'investissement dans les pays ou juridictions où une telle offre serait illégale en vertu du droit interne applicable.